Image not found or type unknown

rachat nue-propriété suite succession

Par **ericlouis**, le **25/09/2012** à **18:53**

Bonjour, J'ai un co-héritier qui a 3/8 en nue propriété et aucun droit en usufruit. Il est d'accord pour me vendre sa part de nue-propriété de gré à gré mais comment estimer le montant d'une nue-propriété ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés